



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La guerre au cœur de l'Europe rappelle bien des souvenirs douloureux pour les plus âgés d'entre nous. Même si le conflit est limité pour l'instant à l'Ukraine, les conséquences sur le niveau de vie se font sentir dans tous les foyers français.

D'autre part la fréquence des épisodes de canicule/sécheresse semble confirmer un « changement climatique ».

Ces événements impactent nos modes de vie et nous incitent à s'adapter, surmonter les difficultés sans s'effondrer et retrouver un équilibre, c'est-à-dire être « résilient ».

La sobriété et la technologie nous permettront de surmonter ces épreuves.

Du côté de la municipalité malgré les aléas nous nous efforçons de « tenir la barre » budgétaire en confortant nos recettes (logement locatif supplémentaire, recherche de subventions...) et en limitant nos dépenses (éclairage public et chauffage restreint, travaux par notre agent technique, TIG, stagiaire ADERMAS...).

Je tiens à remercier notre personnel communal qui contribue activement à ces objectifs.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Le Maire

Hugues DEMAREST



INFOS COMMUNALES

État civil



Décès :

Mme TABAR née FONTAINE Janvier 2022

Mr VENANT Kléber, le 03 mai 2022

Mr BIBAUT Jean-Pierre, le 24 août 2022

Mr PATIN Jean-Gérard, le 07 novembre 2022



Naissances

TIMBERT Aaron, né le 20 février 2022

POTARD Gabriel, né le 29 avril 2022

ANGUISE Théa, née le 01 juin 2022

RIGAUX Robin, né le 03 juin 2022



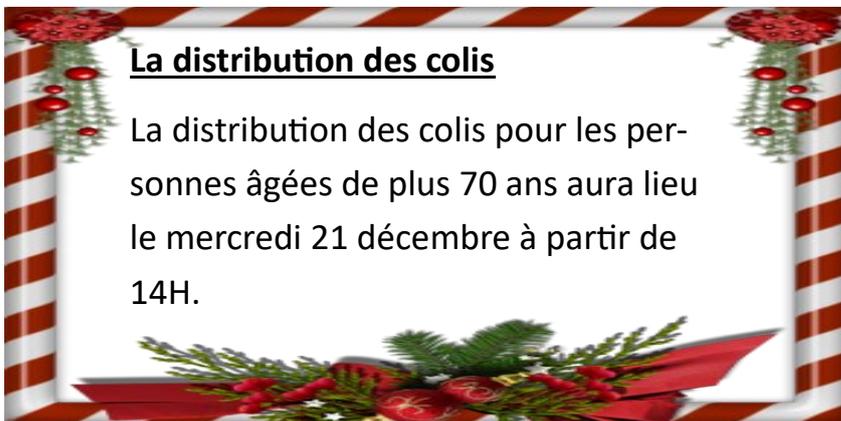
Noël

Pour les **11 à 14 ans** une place de cinéma «cinéma Lumière Chauny » offerte par la commune sera à retirer au secrétariat le mardi 20 ou le jeudi 22 décembre à partir de 17h30 jusque 19H.



La distribution des colis

La distribution des colis pour les personnes âgées de plus 70 ans aura lieu le mercredi 21 décembre à partir de 14H.



Les Guernoules

A toutes les cousettes, brodeuses et amatrices de travaux manuels, venez nombreuses partager un moment convivial à l'atelier des GUERNOULES tous les **mardis de 14h00 à 17h30 à la salle communale.**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter **Me SENDRON Catherine** au **03 23 52 57 18**

Cette année le marché de Noël des Guernoules se déroulera le jour du marché fermier du 18 décembre. Vous pourrez les y retrouver et découvrir les ouvrages confectionnés par les petites mains de l'atelier.



ANNOIS

MARCHE DE NOËL
18 DECEMBRE 2022
DE 9H A 17H30

A LA SALLE DES FÊTES
ORGANISÉ PAR
L'ATELIER DES GUERNOULES
Vente d'objets réalisés par l'association
venez nombreux

I.P.N.S

Commémorations du 08 mai et du 11 novembre 2022

UNC (Union Nationale des Combattants)

Ces dernières années, la section locale de L'UNC Annois ne comptait plus que quelques adhérents et éprouvait des difficultés à continuer son activité. En conséquence, il a été décidé de rejoindre l'UNC de Flavy le Martel et ses communes affiliées (Cugny, la Neuville en Beine, Tugny et Pont) présidée par Mr Alain MOUFLIER.



Au nom des Maires successifs, **je tiens à remercier Mr Michel LEBLOND, ancien Président de l'UNC Annois** pour son engagement dans le devoir de mémoire ces dernières décennies.

La nouvelle organisation est la suivante :

Président délégué UNC Annois, le Maire, Hugues DEMAREST
Suppléant, Mr Jean Marie SENDRON
Porte-drapeau, Mr François COUVENT,
Suppléant Mr Patrick FACHEAUX

Le calendrier des cérémonies est inchangé : 11 novembre 1918 (armistice), 8 mai 1945 (la Victoire sur l'Allemagne nazie), 18 juin 1940 (L'Appel du Général de Gaulle).

Dans un souci de transmission mémorielle, les plus jeunes sont les bienvenus aux cérémonies.



CCAS d'Annois

Centre communal d'action sociale

Chaque membre est à votre écoute si vous rencontrez un problème particulier, suite à la crise sanitaire ou autre (isolement, problème financier ...)

Voici la liste des membres :

Mme Blondeaux Françoise (11, rue du château)
Mme Demarest Marie (7, rue de Flavy)
Mme Goudeaux Véronique (2, rue de la Fontaine)
Mme Gruny Michèle (8, rue de Cugny)
Mme Liénard Isabelle (14, rue du château)
Mme Patin Rachelle (8, rue de la Marlière)
Mr Ténot Fabrice (10, bis rue de Cugny)
Mme Vatin Léone (3 , rue de la Mairie)

Repas des anciens :

Le CCAS envisage d'organiser un repas en 2023.



Colis pour les aînés :

Offerts par le CCAS aux personnes de plus de 70 ans, il sera distribué le 21 décembre à partir de 14H.

Les colis Valor

VALOR, association type loi juillet 1901, dont le siège se situe à Seraucourt le Grand, a pour objet d'apporter une aide alimentaire par l'intermédiaire des CCAS ou mairies aux administrés qui en ont besoin.

Cette distribution a lieu le 4^{ème} mercredi de chaque mois de janvier à novembre (sauf août) et le 3^{ème} mercredi de décembre .

Le plafond de ressources au 1^{er} janvier 2021 est le suivant :

| Nbre de personnes | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|-------------------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Montant | 600 € | 745 € | 1060 € | 1380 € | 1660 € | 1920 € | 2150 € |

Les revenus pris en compte sont les salaires, les retraites et complémentaires, pensions-invalidité, indemnités journalières, assedic, rsa, prime d'activité, prestations familiales, apl, allocation logement... auxquels on retire les charges du foyer (loyer, et forfait autres charges de 80 €). Une aide ponctuelle peut être mise en place (attente retraite, RSA, assedic..)

Le demandeur doit s'adresser à la mairie de sa commune pour établir un dossier.

PASS Permis

Les 3 candidats ayant opté pour Le Permis Pass Citoyens 2022 associé à CAP JEUNES ont bénéficié d'une expérience professionnelle positive et d'une aide financière pour le passage de leur permis de conduire.



Monsieur le Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S annonce aux Membres du CCAS le renouvellement de l'action pour l'année 2023.

(informations page suivante)

PASS PERMIS CITOYEN



LA MUNICIPALITE D'ANNOIS



PRINCIPE DE GENERALITE

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour les jeunes.

Afin de faciliter leur autonomie, la Municipalité d'Annois met en place un dispositif « PASS PERMIS CITOYEN » destiné aux jeunes du village qui souhaitent obtenir leur permis B.

Ce dispositif a pour objectif de promouvoir l'action citoyenne auprès de notre jeune population. L'action citoyenne menée permettra de financer une partie du permis de conduire à la hauteur de 300 € en contrepartie d'un engagement citoyen auprès des services de la Municipalité de 35 Heures (travaux paysagers, entretien des caniveaux, peintures, entretien cimetière et autres missions d'intérêts citoyens...). **Ce dispositif s'inscrit en complémentarité de celui du Conseil Départemental « CAP JEUNES »** qui co-finance cette mission à hauteur de 100 € pour ces mêmes 35 H.

Il est donc proposé aux jeunes qui s'inscrivent au PASS PERMIS CITOYEN de solliciter l'aide du Conseil départemental en parallèle (voir site www.aisne.com).

Cette action organisée par le CCAS de la Commune d'Annois sera limitée à l'octroi de **3 PASS PERMIS CITOYEN** pour l'année 2023.

En fonction des candidatures déposées, une commission déterminera les dossiers retenus.

Constitution des dossiers :

Être âgé de 16 à 22 ans

Habiter à ANNOIS

Passer son permis B pour la première fois

Être inscrit ou s'inscrire à l'auto-école Montescourtoise GOLOTVINE

Être titulaire ou non du code (conduite accompagnée)

Être scolarisé ou non

Conditions d'attribution :

Le bénéficiaire s'engage à affectuer une mission d'intérêt volontaire au service de la Mairie d'Annois d'une durée de 35 heures sur 1 semaine pendant la période estivale du mois de juillet ou de vacances.

La période précise sera déterminée en amont avec le bénéficiaire, ainsi que le service d'accueil, le lieu, les horaires et le type de mission qui lui sera confié.

Une convention d'engagement tripartite sera signée entre le bénéficiaire, le CCAS de la Commune d'Annois et l'auto-école Montescourtoise pour officialiser la démarche de part et d'autre. Cette valorisation ne sera attribuée qu'une seule fois au bénéficiaire.

DEPOT DES CANDIDATURES EN MAIRIE JUSQU'AU 15 FEVRIER 2023

Cap'Jeunes à Annois : le Pass Permis Citoyen en 2022

Mattéo, Manon et Loïs

ont participé activement à l'embellissement de notre commune pendant leurs vacances scolaires.

En avril :

Ramassage de papiers gras dans le village

Brossage et peinture

Désherbage et plantation dans les parterres de rosiers

Pose de bancs

Désherbage et étalage de cailloux dans le cimetière

Plantation de fleurs

...



En juillet :

Désherber les parterres fleuris

Ramasser les papiers gras du village

Brosser et peindre le bas du mur du cimetière

Nettoyer et ranger l'intérieur des armoires de la salle communale

Lessiver et lasurer les lambris de la salle du conseil municipal

Couper les roses fanées

Nettoyer l'église et ranger ses armoires

Brosser et lasurer les bancs

Désherber le cimetière

Pour info : Les volontaires pour 2023 sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

Cécile se fera une joie de vous accueillir.

Infos pratiques



Carte nationalité d'identité / Passeport

RÉGION HAUTS DE FRANCE
DÉPARTEMENT DE L'AISNE
SAINT-SIMON

Vous pouvez dès maintenant effectuer votre demande de Carte d'identité et votre Passeport dans la Maison France Services à Saint-Simon.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 23 65 70 54 pour obtenir votre rendez-vous.



Maison France Services
Place du Général de Gaulle 02640 ST-SIMON
☎ 03.23.65.70.54 / 📧 rpsaintsimon02@orange.fr

Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons asiatiques...)

Dans le cadre des interventions pour destruction d'hyménoptères, les sapeurs-pompiers de l'Aisne interviennent **sur les lieux publics et en situation d'urgence**.

Dans le cas contraire, le SDIS de l'Aisne invite les administrés à se tourner vers une entreprise privée compétente.

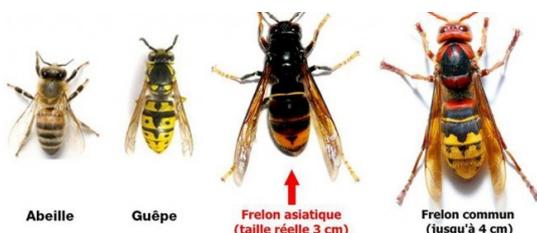
Si les pompiers sont amenés à intervenir dans ce cadre, l'intervention sera payante à hauteur de 116,30€ pour ne pas entrer en concurrence avec les professionnels.

Concernant les abeilles, les pompiers ne sont pas habilités et vous devez vous tourner vers un apiculteur.

Les frelons asiatiques :

Si vous suspectez un nid de frelons asiatiques vous devez contacter un apiculteur référent. Pour Annois :

« *Demilly Jean-Pierre, Flavy-le-martel, tél : 06-59-07-79-21* »



L'apiculteur déterminera s'il s'agit ou non du frelon asiatique, pourra localiser le nid et confirmer s'il est actif. Dans le cas avéré, il alertera le SDIS en composant le 18 et l'intervention ne sera pas facturée.

Infos communales à noter dans votre agenda

Avec la présence des petites mains de l'association des Guernoules

9h00-12h30

ANNOIS

Marché Fermier

Dimanche 18 décembre 2022

Foyer communal



- Savons artisanaux : Mme Zampoli
- Légumes BIO : M Delanchy
- Fromages de Savoie : Mme Jourquin
- Bougie senteur : Myalyn
- L'empreinte d'Ysa
- Pâtisseries et chocolats : Mr Decoster
- Relais du Vigneron
- Tabliers de Mamina : Mme Pierazzi
- Epices : Mme Meunier
- Miel : M Demailly

Pour commander :

- Viandes et terrines : Ferme de Quesmy 03-44-43-61-65 ou 06-27-27-24-66
- Traiteur, plat du jour : tartiflette Mr Gaëtan Lejeune 06-46-25-81-81

Le marché de Noël se tiendra à la salle communale le dimanche 18 décembre 2022. Plusieurs artisans locaux seront présents ainsi que les petites mains des « Guernoules ».

Les friandises seront distribuées à 11H pour les enfant de 3 à 10 ans par le père Noël.



Les pères Noël motards arpenteront les rue d'Annois le samedi 17 décembre 2022 de 14h50 à 15h15.

N'hésitez pas à tendre l'oreille et à venir au devant des motos pour recevoir des friandises.



seconde édition

LES PERES NOEL MOTARDS EAGLES ROAD 02

traverseront vos communes
le 17 décembre 2022
pour leur distribution annuelle
de friandises



RENDEZ-VOUS AVEC VOS ENFANTS

MONTECOURT

de 10h30 à 11h30

CLASTRES

de 11h45 à 12h30

ST SIMON

de 13h20 à 14h20

OLLEZY

de 14h20 à 14h45

ANNOIS

de 14h50 à 15h15

FLAVY LE MARTEL

de 15h20 à 16h15

JUSSY

de 16h20 à 17h15



Les peres Noel motards arpenteront les rues de votre commune n'hésitez pas à tendre l'oreille et venir au devant des motos pour recevoir vos friandises

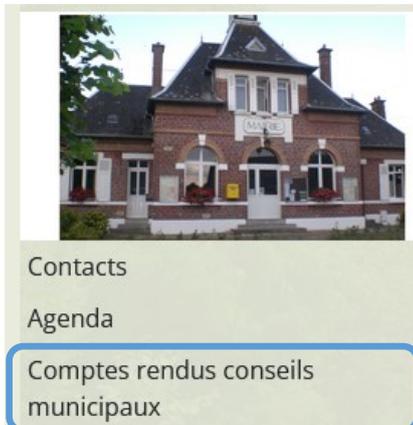
IPNS

La vie dans la commune

Sur le site de la commune d'Annois, vous pouvez retrouver les comptes-rendus des conseils municipaux et d'autres infos. Pour cela rendez-vous à :

<https://annois.fr/>

- Commune ▾
- Vie municipale ▾
- Vie pratique ▾
- Tarifs municipaux ▾
- Annois au fil du temps ▾



Info déchèterie et collecte des tris sélectifs



A partir du 1er janvier 2023, le ramassage des poubelles jaunes (tri sélectif) aura lieu le **vendredi des semaines impaires** à partir de 5h30.



Première tournée le vendredi 6 janvier 2023

A partir du **1er février 2023**, pour se rendre dans une **déchèterie de la communauté d'agglomérations**, il faudra **présenter la carte grise ou un justificatif de domicile** de moins de trois mois.



Annois - 02480

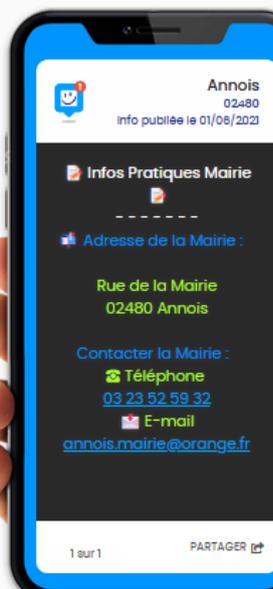
La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.



Rue de la Mairie
02480 Annois

03 23 52 59 32

annois.mairie@orange.fr



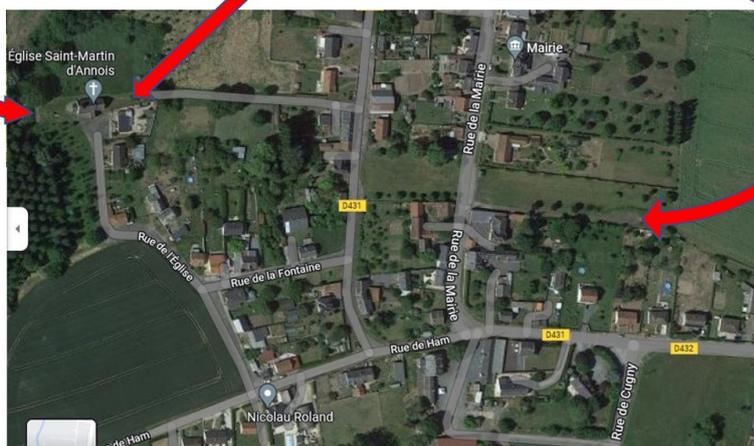
Pour connaître les informations en temps réel dans notre commune, téléchargez l'application « PanneauPocket » sur votre smartphone, recherchez Annois et mettez-le comme favori.

Dans cette application vous pourrez également trouver les infos de la gendarmerie de Saint-Quentin.

Vous pourrez également consulter l'actualité d'autres communes autour d'Annois.

Cueillette à souhait, Cueillette quand bon nous semble, Cueillette en toute liberté...

Les plants poussent bien, la production est au rendez-vous... car Jean-Marc avait anticipé. En effet, les plants et les semis sont placés dans des endroits ombragés et à proximité d'un point d'eau, cela limite les effets des fortes chaleurs estivales.



Quel plaisir de savoir que des personnes se promènent en vélo ou à pied dans le village et repartent le cœur léger avec leur récolte sous le bras, pour eux ou pour leurs voisins.

Promenons-nous dans Annois et récoltons ce qui nous est offert !

Une autre zone de maraîchage est en prévision... Beau projet enthousiasmant pour tous.

14 JUILLET 2022

Cette année, après deux années de privation, nous avons pu renouer avec les festivités du 14 juillet. La chaleur, aussi bien humaine que climatique, était au rendez-vous et a donné à cette journée toute l'allégresse dont nous avons été privés. De plus, cette édition était marquée par le fait que l'animation et la restauration étaient à 100% locales. En effet, les Alnetunes et les Alnetuns ont dégusté le buffet préparé par **M. Gaëtan Lejeune**, traiteur habitant à Annois tout en écoutant et dansant au son du groupe rock « **PROJET Z** » dont deux membres (**Mme et M. Fontaine**, chanteuse et guitariste) sont également domiciliés dans notre village. Une voix extraordinaire, un son formidable et un repas d'une qualité exceptionnelle : tout était réuni pour que la fête soit belle et ce fut le cas.



A quoi servent mes impôts ?

Logements locatifs:

* N° 6 rue de la mairie : rénovation totale du logement.

Bâtiments communaux :

* Création d'une pièce des archives (au-dessus du bureau) et achat d'armoires d'archivage.



* Cimetière : 7 t de cailloux jaunes supplémentaires étalés sur les inter-rangs entre les tombes.

* Remise en peinture des portes et grilles du bâtiment technique, rue de la mairie ainsi que les chapeaux sur les murs du cimetière.

(Pass permis citoyen).

* Création par notre agent technique d'un nouveau bâtiment technique situé derrière la mairie.

* Pose de 4 cadrans rétroéclairés sur le campanaire de la mairie

Réseaux/voirie :

* Travaux en cours, 2^{ème} phase d'enfouissement des réseaux (350 m, rue de Flavvy).

Embellissement/agrément :

* Rénovation d'un terrain de boules et pose de 2 bancs publics par notre agent technique sur la place Guinoiseaux.



* 2^{ème} phase de plantation de haie en séquences (rue de la mairie).

Du côté de l'école...

Durant l'année 2022, les élèves de l'école du Centre et Paradis ont pu participer à différents projets et sorties afin de favoriser les apprentissages et permettre une ouverture culturelle et sociale. En voici quelques exemples en photos. ...

JANVIER ...La galette des rois



MARS... Mardi-gras



Semaine académique de la maternelle avec animation sur la biodiversité



**Visite de Mr et Mme Boyaval, grands explorateurs,
à l'école Paradis pour les classes de CE1-CE2-CM1-CM2.**

AVRIL... Le food-truck



En avril, l'association Eco & Logique s'est invitée à l'école avec son food truck afin de sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté. Sur ces photos, Maëlys, Léna et leurs camarades écoutent avec attention les conseils anti gaspi des deux intervenantes et se préparent à déguster la soupe aux fanes de radis, le smoothie à la banane et la tartine de confiture de figues.

MAI...La fabrication du pain à l'école par les élèves de CE1 et de CE2



Marceau et ses camarades pétrissent la pâte



Théo, Léna, Soline, Jade, Maëlys...



...Noa, Maëlys et Lucie devant leur pain.

Le four à pain dans la cour de l'école.



JUIN...La fête de la musique à la maison de retraite Charles Lefèvre (classes des petits, moyens et grands)

Les tout-petits et petits



dansent devant les résidents



Kermesse



Les différentes classes ont pu assister durant l'année scolaire à un ou deux spectacles à la MCL de Gauchy.

En fin d'année, une sortie a été organisée pour les tout-petits, petits et les moyens au labymaïs, pour les grands et les C.P à l'accrobranche.

Une nouvelle année scolaire commence...

OCTOBRE...La semaine du goût à l'école



La visite de la caserne des pompiers par la moyenne section.



Une animation de Picardie Lait à l'école du Centre suivie d'une dégustation de fromages.



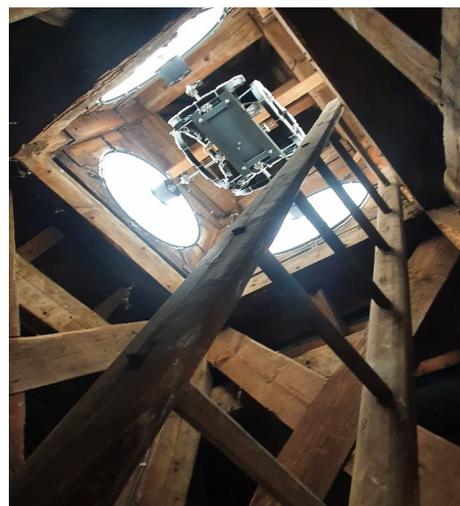
Infos

Rénovation de l'horloge de la mairie :

Les cadrans originaux fonctionnaient avec un système mécanique qu'il fallait remonter au moins 1 fois par semaine à l'aide d'une clé. Faute de personnel pour actionner le mécanisme, l'ensemble horloger est tombé en désuétude et ne fonctionnait plus depuis environ 50 ans. Nous avons donc sollicité l'entreprise d'origine M&L JOLY devenue HUCHET à FERRIERE, Oise (150 ans d'existence) afin de restaurer les cadrans et l'horlogerie.

Système horloger :

- horloge pilote 4 cadrans/ récepteur
- rétro éclairage par LED
- mise à l'heure automatique



Coût financier :

9 973 € HT

Subventions : Fonds de concours (Agglo St Quentin) :

-4 986 € HT

Aide Pour l'Investissement (département) : -1 994 € HT

Reste à charge pour la Commune :

2 993 € HT

Soit 70 % de subvention

PATRIMOINE COMMUNAL :

Cadran de la mairie :

Lors du démontage, seul 1 des cadrans était dans un état correct (non fendu). Il a été demandé à l'entreprise HUCHET de le rénover (nettoyage, mécanisme horloger quartz et pile lithium longue durée) . Pièce rare et authentique les cadrans sont constitués de pierres de lave, l'impression des caractères est réalisée selon la technique de l'émaillage.

Après 100 ans d'exposition aux intempéries et un nettoyage, le cadran est remarquablement bien conservé.

L'horloge centenaire, trône désormais dans la salle du Conseil Municipal rythmant les réunions...



Rénovation du logement communal, 6 rue de la mairie :

La rénovation du logement est terminée. L'ensemble des travaux ont été effectués par des entreprises locales et la maîtrise d'œuvre par la mairie.

CD RENO : Mr DAGNICOURT, 02480 Annois : travaux de couverture, velux et finitions

PF FERMETURE : Mr FACHEAUX, 02480 Annois : travaux d'isolation et finitions

Sté COQUELET AMBELLOUIS, 02640 JUSSY : travaux d'électricité

SA RENO, Mr Marchandise, 02520 FLAVY LE MARTEL : plomberie/sanitaires

Nos agents Techniques : Mr Macaigne : les peintures

Mme Bernard : Nettoyage complet

Coût financier : 42 669 € HT

Subventions : région Hauts de France (plan de relance) : -12 800 € HT

Aide Pour l'Investissement (département) : -10 667 € HT

Reste à charge pour la Commune : 19 202 € HT

Soit 55 % de subvention

La gestion locative est assurée par la mairie.

Le logement est loué 500 € /mois



Création d'un bâtiment technique :

Mr Macaigne notre agent technique a créé à l'intérieur d'un ancien préau de l'école un bâtiment technique. Un judicieux système permet de récupérer les eaux de pluie de la mairie et des bâtiments afin de remplir les citernes des anciennes toilettes de l'école et ainsi arroser les plantations l'été.



Merci à Mr Facheaux pour la fourniture gratuite d'une palette de parpaings et de 2 fenêtres avec volets d'occasion.

Rénovation du MONUMENT AUX MORTS :

Matériaux :

ornementation en bronze : casque, feuilles de laurier, feuilles de chêne, palme, croix de guerre.

Edifice en pierre bleue et marbre blanc.

La pierre bleue est une roche sédimentaire calcaire de couleur bleu gris provenant des provinces du Hainaut, de Namur et de Liège (Belgique). Elle présente de nombreux avantages pour la construction : résistance aux intempéries, aux salissures et à la pollution.

Monument conçu par MEYER D (Architecte), ANDRE Joseph (Marbrier-Sculpteur) et inauguré le 5/07/1936.

5 jeunes de l'Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) de Saint Quentin ont procédé au nettoyage du monument (pierre et bronze). Notre Agent technique Mr Macaigne a refait l'ensemble des joints ainsi que les inscriptions.



LA POPULICULTURE à Annois (Autrement dit la culture du peuplier.)

Sur les 55 ha de marais que possède la commune d'Annois, environ 15 ha sont propices à l'exploitation du peuplier (accessibilité et qualité de sol). La fréquence de coupe est d'environ 20 ans.

C'est une recette importante pour la municipalité. La vente de la dernière coupe a rapporté la somme de 26 000 € (plantations nouvelles déduites) sur une surface de 12 ha.

L'exploitation et les plantations de 2020 furent particulièrement difficiles :

Nos marais sont loués à des chasseurs et aucune exploitation forestière n'est possible entre le 20 août et le 1^{er} mars.

-coupe et sortie des bois problématiques avec hiver très humide (enlèvement)

- suite à cette situation, plantation tardive en mai 2020.

- suite à la sécheresse de l'été 2020, environ 25 % des plants n'ont pas repris...

-l'entreprise a pris à sa charge la replantation des plants défailants en 2021.

L'ensemble des plantations semble cette fois bien partie.

Un broyeur a été passé afin de faire des layons pour que notre agent technique accède aux arbres et effectue la taille de forme durant cet automne.

Sur les 15 ha, les 3 ha restants approchent de la taille optimale pour la coupe.

Certaines variétés de peupliers semblent attaquées par le puceron lanigère.

Les dégâts sont liés aux toxines injectées dans l'arbre au moment de la prise de nourriture.

On constate dans les peuplements colonisés :

-des mortalités en cas d'attaques précoces et massives.

-une sensibilité accrue aux coups de vent.

La valeur de vente des lots de bois est lourdement affectée.

Cette exploitation demande donc une surveillance minutieuse et beaucoup d'entretien .



Une année de festivités



NOËL DES ENFANTS 18/12/2022

18/12/2021 14:47



REPAS DES AINÉS

27/03/2022



MARCHÉ DE PÂQUES

17/04/2022



27/03/2022 16:36



14 JUILLET 2022



BEAUJOLAIS NOU-
VEAU

18/11/2022